

## **abattage de peupliers entre le parc Bourget et la place Bellerive**

**Pour des raisons sanitaires et d'ancienneté, le service des parcs et domaines devra procéder à un abattage de peupliers situés entre le parc Bourget et la place Bellerive. L'ensemble des arbres seront peu à peu remplacés. Une séance d'information à la population est organisée le 30 janvier 2013 à 16h.**

Durant ces dernières années, le service des parcs et domaines a pratiqué des élagages dans la zone comprise entre le parc Bourget et la place Bellerive. Ce travail a permis d'éliminer les branches mortes ou dépérissantes, afin de conserver les arbres.

Lors de précédents abattages, les peupliers ont montré une certaine instabilité qui réclame d'urgentes interventions d'entretien. Par ailleurs, leur âge avancé (entre 60 et 80 ans) et leur état sanitaire ont incité le service des parcs et domaines à établir une stratégie de renouvellement visant à remplacer l'ensemble des peupliers dans ce périmètre. Pour atténuer les nuisances aux usagers et l'impact paysager, le service des parcs et domaines prévoit de couper une quinzaine d'arbres par année, en fonction des urgences.

Afin de renseigner la population, **une séance d'information publique** est organisée

**mercredi 30 janvier 2013, à 16h**  
**devant l'entrée du parc d'éducation canine (au sud du giratoire de la Maladière)**  
**av. Pierre-de-Coubertin, Lausanne**

en présence de représentants du service des parcs et domaines.

En outre, à cause de problèmes de pourriture, des chênes rouges de l'Hermitage se situant à proximité du Tribunal cantonal seront également abattus. Enfin, un des *Sophora japonica* de la rue Centrale, en mauvais état, subira le même sort.

La direction des finances et du patrimoine vert

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Etienne Balestra, adjoint au chef de service des parcs et domaines, tél. 021 315 42 85**
- **Michaël Rosselet, responsable des parcs à la Ville de Lausanne, tél. 021 315 57 61**

Lausanne, le 24 janvier 2013